

## RP2 - Formation initiale - Option Réacteur Nucléaire - Radioprotection niveau 2

Code référence : 45A



### OBJECTIFS

- Faire respecter les procédures et les consignes spécifiques à la radioprotection pour intervenir en zone contrôlée y compris en zone orange et rouge.
- Expliquer simplement les concepts de base de la radioprotection sur un centre nucléaire de production d'électricité français (RI, unités, DED, limites, DATE).
- Faire le lien entre les risques radiologiques, les modes d'exposition rencontrés sur un site nucléaire et les parades associées. (EPI, EPC)
- Expliquer à son équipe et appliquer le principe ALARA (dont le RTR) et la démarche de propreté radiologique. (y compris la DI 82).
- Respecter et faire respecter le suivi dosimétrique pour son chantier.
- Appliquer et faire respecter les règles de base concernant les déchets et les effluents radioactifs.

### PUBLIC

Responsables d'équipe désignés pour assurer la fonction de chargé de travaux, en zone contrôlée, sur un CNPE français exploitée par EDF (Centre nucléaire de production d'électricité).

### PRÉ-REQUIS

Les participants doivent :

- lire, écrire, comprendre et parler la langue dans laquelle est dispensée la formation,
- présenter une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou carte de séjour) en cours de validité au plus tard avant la validation des acquis théorique,
- avoir suivi et réussi la formation RP niveau 1 depuis moins de 3 ans (tolérance de 6 mois),
- avoir suivi et réussi la formation SCN niveau 2 depuis moins de 3 ans (tolérance de 12 mois) ou être habilité HN2 ou SN (Sûreté Nucléaire, pour les salariés EDF) avant le 31/08/2014,
- justifier d'une expérience d'au moins 3 interventions distinctes en zone **contrôlée** en tant qu'intervenant sur un CNPE Français.

---

## CONTENU

- Les concepts de base de la RP sur une INB.
- L'organisation radioprotection sur INB.
- Lien entre les risques radiologiques, modes d'exposition et paradés associées.
- Le comportement, les procédures et consignes à faire respecter, y compris en zone orange et rouge.
- L'explication des principes de la démarche ALARA et de la propreté radiologique à son équipe.
- Le suivi dosimétrique d'un chantier.
- Les conséquences du risque radiologique.
- Les règles d'installation, de maintien et de repli d'un chantier en zone contrôlée.
- Les principaux matériels de radioprotection.
- Les règles de bases concernant les déchets et les effluents radioactifs.
- La conduite à tenir en cas de situation radiologique dégradée.
- La mise en situation sur chantier école portant sur l'ensemble des domaines précités.

---

## MÉTHODE

Apports théoriques entrecoupés d'études de cas et de mises en situation d'interventions sur chantier école.  
Le guide national de l'intervenant édition 2014 est remis à chaque stagiaire. Groupe limité à 12 participants.

La formation inclut des travaux pratiques mettant en œuvre des sources de rayonnements ionisants ; se conformer aux recommandations mentionnées dans les conditions de vente.

---

## PRIX PUBLIC - 2019

893 €

---

## DURÉE - 2019

4 jours (28 heures)

---

## LIEU ET DATE - 2019

### **Cherbourg-Octeville**

- 11-14 février 2019
- 1-4 avril 2019
- 3-6 juin 2019
- 1-4 juillet 2019
- 21-24 octobre 2019

• 2-5 décembre 2019

## COORDINATION - 2019

---

Responsable(s) pédagogique(s) :

**Cherbourg-Octeville**

M. Alain PIN

alain.pin@cea.fr

Tél. +33 2 33 01 89 83

## CONTACT - 2019

---

Organisatrice(s) formation :

**Cherbourg-Octeville**

Mme Edith LEMOINE

edith.lemoine@cea.fr

Tél. +33 2 33 01 89 79